

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2017 et annonce ses objectifs financiers mis à jour pour 2017

- **Bénéfice net de 725 millions \$ avec un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 679 millions \$, ou 0,78 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 758 millions \$, entraînant une augmentation de 2,4 % du BPA ajusté, à 0,87 \$**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 313 millions \$; flux de trésorerie disponibles en hausse de 17,0 %**
- **Croissance des produits tirés des services de 2,9 % et contrôle rigoureux exercé sur les dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés entraînant une croissance du BAIIA ajusté de BCE de 2,4 % et une augmentation de la marge, à 41,1 %, malgré les incidences financières découlant de la réglementation au cours du trimestre**
- **73 000 ajouts nets d'abonnés des services à large bande pour les services sans fil postpayés et les services de télé IP et Internet**
- **Solides résultats dans le sans-fil : 35 782 ajouts nets d'abonnés des services postpayés, une hausse de 38,7 %; croissance des produits tirés des services de 8,0 % sur un PMU en hausse de 4,2 %; croissance du BAIIA ajusté de 7,5 %**
- **Croissance de 0,4 % du BAIIA ajusté dans le sur-fil, positive pour un 11^e trimestre consécutif; marge la plus élevée du secteur, atteignant 42,3 %, sur des coûts d'exploitation en baisse de 0,5 %**
- **Déploiement annoncé du service de fibre optique de Bell pour rejoindre 1,1 million d'entreprises et de foyers montréalais; d'ici la fin de 2017, plus de 3,6 millions d'emplacements dans 7 provinces devraient disposer de liens directs de fibre optique**
- **Acquisition de Manitoba Telecom Services conclue avec succès le 17 mars; BCE met à jour ses objectifs financiers pour 2017 et l'intégration de Bell MTS suit son cours**

MONTRÉAL, le 26 avril 2017 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du premier trimestre (T1) de 2017 ainsi que les objectifs de son orientation financière mis à jour pour 2017 afin de refléter l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2017	T1 2016	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 384	5 270	2,2 %
Bénéfice net	725	758	(4,4) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	679	707	(4,0) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	758	734	3,3 %
BAIIA ajusté ⁽²⁾	2 214	2 163	2,4 %
BPA	0,78	0,82	(4,9) %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,87	0,85	2,4 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	1 290	1,8 %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	489	418	17,0 %

« La stratégie de Bell dans les services à large bande poursuit sur sa lancée dans un marché caractérisé par une vive concurrence et touché par des décisions réglementaires, mais offrant à l'entreprise de réelles occasions de se démarquer avec son réseau et ses services supérieurs ainsi que ses innovations dans les médias. S'appuyant sur l'efficacité des activités d'exploitation et une approche rigoureuse face au marché, l'équipe de Bell concentre ses efforts sur la prestation aux Canadiens de services de communications de la plus haute qualité qui soit; l'entreprise a ainsi enregistré une croissance des produits tirés des services, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles et ajouté 73 000 nouveaux abonnés des services de télé IP et Internet et des services sans fil postpayés à large bande au T1 », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « Réflétant notre leadership dans les réseaux mobiles, les Services sans fil de Bell ont enregistré des augmentations très importantes au chapitre du nombre d'abonnés nets, des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté des services postpayés. Dans le sur-fil, l'accroissement continu de l'utilisation et l'approche rigoureuse face à la concurrence en matière d'acquisition d'abonnés pour nos services Télé Fibe et Internet de premier ordre ont entraîné une croissance des produits tirés des services résidentiels et un 11^e trimestre consécutif d'augmentation du BAIIA ajusté dans le sur-fil. La position de chef de file de Bell Média dans les segments multimédias et ses innovations constantes dans les plateformes de prochaine génération comme CraveTV ont permis de réaliser une croissance des produits des activités ordinaires, malgré l'incidence des décisions réglementaires défavorables et la faiblesse du marché publicitaire. »

« Nous avons intégré Manitoba Telecom Services au sein de Bell au T1 et lancé la nouvelle entité Bell MTS, mettant ainsi les talents et l'expertise de l'équipe de MTS à profit au sein des activités de Bell à l'échelle nationale pour accroître la portée des services sans fil et des services de télé et Internet à large bande partout au Manitoba », a affirmé M. Cope. « BCE est fière d'annoncer ses résultats du T1 2017 dans le cadre de son assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tient aujourd'hui au Musée des beaux-arts d'Ottawa, pour célébrer les 150 ans de la Confédération ainsi que le 137^e anniversaire de Bell, dans 3 jours. Bell contribue à la croissance et à la prospérité du Canada depuis 1880, et notre équipe continuera à investir massivement dans l'infrastructure réseau et les services de premier plan ainsi qu'à faire des innovations dans les médias qui permettront au Canada de se maintenir à l'avant-garde des communications à large bande dans le monde entier.

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de six impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Cette stratégie de leadership dans les services à large bande a porté ses fruits : réseaux de fibre et sans fil LTE figurant parmi les plus performants au monde, solide performance continue dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, 46 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté et 13 hausses du dividende par action ordinaire de BCE depuis la fin de 2008, soit une majoration totale de 97 %.

FAITS NOUVEAUX DE L'ENTREPRISE

Pour obtenir tous les détails sur les faits nouveaux de BCE pour ce trimestre, veuillez vous reporter au Rapport aux actionnaires du T1 2017 de BCE, à BCE.ca.

Conclusion de l'acquisition de MTS

BCE a lancé Bell MTS au Manitoba à la suite de la conclusion de son acquisition de MTS le 17 mars. Unissant les forces locales de MTS à celles, nationales, de Bell, la nouvelle entité Bell MTS portera l'expansion des communications à large bande à un niveau sans précédent dans les villes, le long des corridors routiers et dans des communautés rurales et des régions éloignées du Manitoba avec le plan de Bell visant à investir 1 milliard \$ sur 5 ans dans cette province.

Construction de l'infrastructure de fibre optique à Montréal

Bell prévoit investir un montant supplémentaire de 854 millions \$ pour offrir à 1,1 million d'entreprises et de foyers montréalais des liens directs de fibre optique et les vitesses Internet les plus rapides sur le marché. D'ici à la fin de l'année, la fibre optique de Bell rejoindra directement environ 40 % des foyers et des entreprises à l'échelle du Québec et plus de 3,6 millions d'emplacements au total dans 7 provinces.

Réseau LTE de Bell Mobilité, premier en Amérique du Nord capable d'offrir les vitesses du service quadribande

Bell Mobilité a annoncé le 20 avril que son réseau primé LTE est le premier en Amérique du Nord capable d'offrir les vitesses d'un service LTE Advanced (LTE-A) quadribande; avec l'ajout de la technologie MAQ-256 (modulation d'amplitude en quadrature) améliorée, le réseau peut maintenant offrir des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 750 Mbps, avec des vitesses moyennes attendues de 22 à 174 Mbps. Bell a également annoncé que les nouveaux téléphones intelligents Samsung Galaxy S8 et S8+ seront les premiers appareils capables de tirer parti de ces vitesses du réseau et que leur logiciel sera mis à niveau à cette fin au cours des prochains mois.

Hausse du dividende par action ordinaire

BCE a annoncé une hausse de 5,1 % du dividende par action ordinaire annuel, qui est passé de 2,73 \$ par action à 2,87 \$ par action, à compter du dividende du premier trimestre de 2017 de BCE payé le 15 avril 2017. Il s'agit, pour BCE, de la 13^e hausse depuis la fin de 2008, représentant une hausse globale de 97 % du dividende par action ordinaire annuel de BCE.

Émission de titres d'emprunt de 1,5 milliard \$

Le 27 février, Bell Canada a réalisé une émission publique de 2 séries de débentures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 1,5 milliard \$: la série M-44, à 2,7 %, d'un montant en capital de 1 milliard \$ venant à échéance le 27 février 2024 et la série M-45, à 4,45 %, d'un montant en capital de 500 millions \$, venant à échéance le 27 février 2047. Le produit net a servi à financer partiellement l'acquisition de MTS par BCE et à rembourser la dette à court terme.

Karen Sheriff nommée au conseil de BCE

Le 8 mars, BCE a annoncé la nomination de Karen Sheriff au conseil d'administration. Mme Sheriff, l'une des hautes dirigeantes les plus émérites du secteur des télécommunications au Canada, occupait jusqu'à dernièrement le poste de chef de la direction de Q9 et, antérieurement, le poste de chef de la direction de Bell Aliant. Ronald Brenneman quitte aujourd'hui le conseil lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE, après plus de 13 ans de bons et loyaux services, notamment à titre de président du comité des ressources en cadres et de rémunération, et de membre du comité de la caisse de retraite.

RÉSULTATS DE BCE

« Les résultats financiers du T1 démontrent que nous avons amorcé 2017 du bon pied, ce qui reflète les efforts déployés de manière constante par notre équipe dans un marché extrêmement concurrentiel et sa volonté d'agir dans le but précis de générer une croissance rentable des abonnés, d'assurer une gestion rigoureuse des coûts et d'investir massivement dans les réseaux de fibre à large bande sans fil et sur fil évolués afin de placer Bell en bonne position pour soutenir la croissance future », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « L'acquisition de MTS que nous avons conclue avec succès appuie les objectifs plus ambitieux de l'orientation financière pour 2017 que nous avons annoncés aujourd'hui. Compte tenu de l'augmentation immédiate des flux de trésorerie disponibles, des importantes synergies opérationnelles de 100 millions \$ ainsi que des économies d'impôt substantielles, Bell MTS s'inscrit dans notre stratégie de leadership dans les services à large bande et soutient notre objectif de croissance du dividende. »

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,2 % au T1, pour s'établir à 5 384 millions \$, ce qui reflète une croissance des produits tirés des services dans les 3 secteurs opérationnels de Bell. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 8,0 %, pour s'établir à 333 millions \$, ce qui reflète les rabais promotionnels extrêmement concurrentiels accordés sur les combinés mobiles ainsi que les ventes moindres de produits filaires aux clients d'affaires.

Le bénéfice net a diminué de 4,4 %, pour s'établir à 725 millions \$ au T1, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 679 millions \$, soit 0,78 \$ par action, en baisse de 4,0 % et de 4,9 %, respectivement, ce qui est imputable à l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et au nombre moyen plus élevé d'actions ordinaires de BCE en circulation, ces deux facteurs découlant de l'acquisition de MTS. À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes ou des profits nets sur placements, des charges pour dépréciation et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté a augmenté de 3,3 %, pour s'établir à 758 millions \$, soit 0,87 \$ par action ordinaire.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,4 %, pour s'établir à 2 214 millions \$ au T1, entraîné par des hausses de 7,5 % pour les Services sans fil de Bell et de 0,4 % pour les Services sur fil de Bell, ce qui reflète une contribution financière négligeable de l'acquisition de MTS conclue le 17 mars. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse de 7,6 % du BAIIA ajusté de Bell Média principalement imputable à la perte des droits relatifs à la substitution simultanée pour le Super Bowl LI.

La marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ consolidée de BCE a légèrement augmenté, passant à 41,1 % au T1, contre 41,0 % à l'exercice précédent, l'incidence de la forte croissance des produits tirés des services dans le sans-fil et les économies de coûts d'exploitation dans le sur-fil ayant largement compensé les dépenses accrues relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle dans le sans-fil, les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle dans le sur-fil pour égaler les offres promotionnelles de forfaits de services accrocheuses de nos concurrents, les coûts accrus pour le contenu dans les médias ainsi que l'incidence sur la marge de la baisse continue dans les services voix traditionnels.

La performance au chapitre du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté consolidée au T1 a également été négativement touchée par les décisions du CRTC sur les tarifs Internet de gros, les remboursements aux clients pour les services annulés et la substitution simultanée lors du Super Bowl, l'ensemble de ces facteurs totalisant environ 35 millions \$.

BCE a continué de faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure de réseaux sur fil et sans fil à large bande évoluée, avec des dépenses d'investissement de 852 millions \$ au T1, soit le même niveau total qu'au T1 2016. Ces chiffres représentent une amélioration du ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires), qui s'est établi à 15,8 % ce trimestre comparativement à 16,2 % au T1 2016. Les dépenses d'investissement ont été surtout concentrées dans l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend : la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'investissement continu dans les réseaux de premier plan LTE et LTE Advanced (LTE-A) de Bell, y compris le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture, la qualité du signal et la capacité en données; et la capacité des réseaux sans fil et Internet pour soutenir la croissance de la clientèle et l'utilisation accrue des services de données.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 313 millions \$, en hausse de 1,8 % comparativement à 1 290 millions \$ au T1 2016, ce qui résulte de la croissance du BAIIA ajusté, de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés et de l'évolution positive du fonds de roulement. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions et autres payés surtout relativement à l'acquisition de MTS et à la hausse de l'impôt sur le résultat. Les flux de trésorerie disponibles de BCE générés ce trimestre se sont établis à 489 millions \$, soit 17,0 % de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Au T1 2017, BCE a ajouté 35 782 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a subi une perte nette de 35 110 abonnés des services prépayés, a ajouté 22 402 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe et a subi une perte nette de 38 065 abonnés du service de télé par satellite et a ajouté 14 989 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR se sont établies à 103 274 abonnés. Par suite de l'acquisition de MTS, la clientèle d'abonnés du sans-fil de Bell a augmenté de 476 932 (y compris les 418 427 abonnés des services postpayés), tandis que la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse, de télé et des SAR a augmenté de 229 470, de 108 107 (y compris les 104 661 abonnés de la télé IP) et de 419 816, respectivement.

Les connexions clients totales de BCE dans tous les services, y compris MTS, totalisaient 22 075 373 à la fin du T1, soit une hausse de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total incluait 8 946 476 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent (y compris les 8 144 936 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 10,0 %), 3 717 270 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 9,0 %, 2 837 353 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 3,2 % (y compris les 1 465 007 abonnés du service Télé Fibe, soit une augmentation de 19,1 %), et enfin, 6 574 274 abonnés des SAR au total, soit une augmentation de 0,1 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

La croissance des produits d'exploitation des Services sans fil s'est accélérée au T1, avec une hausse de 7,1 % par rapport au T1 2016, pour se chiffrer à 1 814 millions \$. Les produits tirés des services ont augmenté de 8,0 %, à 1 715 millions \$, dans la foulée de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, de la forte croissance du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné⁽⁴⁾ et de la contribution positive de MTS. Malgré l'augmentation du nombre d'activations brutes et de mises à niveau de combinés d'un exercice à l'autre, les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 5,7 %, à 99 millions \$, en raison des prix concurrentiels des offres promotionnelles sur les téléphones intelligents.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 7,5 %, pour se chiffrer à 818 millions \$, contre 761 millions \$ au T1 2016, en raison de l'effet de la forte croissance des produits tirés des services et de la gestion rigoureuse des prix, ce qui a dégagé une marge des produits tirés des services de 47,7 %. Ces résultats ont été réalisés malgré l'augmentation de 35 millions \$ des dépenses totales combinées à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés, qui a contribué à la croissance des coûts d'exploitation de 6,9 % par rapport au T1 de l'exercice précédent.

- Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 296 616, en hausse de 7,7 % par rapport au T1 2016, ce qui a entraîné une augmentation de 38,7 % des ajouts nets d'abonnés des services postpayés, à 35 782. Cette solide performance reflète le leadership de Bell en matière de réseaux mobiles, l'importante gamme de téléphones intelligents et autres appareils mobiles très prisés et la réalisation efficace des ventes globalement dans tous nos canaux de vente au détail.
- Le taux de désabonnement des services postpayés⁽⁴⁾ a augmenté de 0,02 point de pourcentage au T1, pour s'établir à 1,17 %, en raison du maintien de la désactivation d'abonnés générant un PMU peu élevé découlant de la perte d'un contrat avec une entreprise en 2016.
- À la fin du T1 2017, la clientèle des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 8 144 936 abonnés, une augmentation de 10,0 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 8,6 %, pour s'établir à 8 946 476 abonnés, y compris les 476 932 abonnés acquis de MTS (418 427 abonnés des services postpayés). Après la fin du trimestre, soit le 1^{er} avril, environ le quart des abonnés des services postpayés acquis de MTS ont été cédés à TELUS.
- Le PMU combiné a augmenté de 4,2 %, pour s'établir à 65,66 \$, en raison de la proportion plus favorable d'abonnés des services postpayés, de l'utilisation plus intensive des services de données LTE, reflétée par le nombre accru d'abonnés avec des forfaits plus avantageux en matière de données, et de l'effet des initiatives prises par le secteur en 2016 dans l'établissement des prix pour refléter la faiblesse du dollar canadien et son incidence sur les coûts des combinés.
- Le réseau mobile LTE de Bell fournissait une couverture à près de 98 % des Canadiens à la fin du T1, y compris à 74 % de la population couverte par le service LTE Advanced. Le pourcentage d'abonnés des services postpayés utilisant un appareil LTE s'est élevé à 83 % au T1, en hausse comparativement à 73 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

Les produits tirés des services sur fil ont augmenté de 0,7 %, pour s'établir à 2 743 millions \$, ce qui reflète la croissance positive des produits tirés des services résidentiels découlant du recrutement d'abonnés des services Internet et de télé IP à large bande ainsi que de l'augmentation du PMU par foyer, l'amélioration de la performance de nos activités soutenue par l'acquisition de l'exploitant de centres de données Q9 et la contribution financière progressive provenant de l'acquisition de MTS à partir de la date de sa conclusion le 17 mars.

La diminution des produits d'exploitation tirés des produits conjuguée à l'incidence financière des révisions à la baisse des tarifs pour les services Internet de gros et des remboursements au titre de services annulés ordonnés par le CRTC ont contribué à la diminution de 0,1 % des produits d'exploitation des Services sur fil de Bell au T1, à 2 980 millions \$.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil a augmenté de 0,4 %, à 1 262 millions \$ au T1, même en tenant compte des incidences financières défavorables liées à la réglementation, qui se chiffrent à environ 19 millions \$ ce trimestre. Les coûts d'exploitation ont diminué de 0,5 %, à 1 718 millions \$, entraînant une augmentation de 0,2 point de base de notre marge, la plus élevée du secteur, à 42,3 %. Cette réduction des coûts d'exploitation reflète le maintien des mesures rigoureuses déployées pour gérer les coûts, les économies liées à la fibre ainsi que l'efficacité accrue découlant de l'amélioration du service.

- Bell Télé a ajouté 22 402 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe au T1, une diminution comparativement aux 47 740 abonnés recrutés à l'exercice précédent en raison du volume accru de clients de détail de Bell dont les offres promotionnelles ont pris fin, du niveau réduit d'expansion de la zone de couverture et du taux de pénétration en voie de saturation des marchés actuels pour le service Télé Fibe, du nombre moindre de clients délaissant la télé par satellite, ainsi que de la substitution croissante en faveur des services de télé par contournement. Avec les 104 661 abonnés de la télé IP obtenus par suite de l'acquisition de MTS, ces ajouts nets d'abonnés de Télé Fibe ont fait augmenter le nombre total d'abonnés de la télé IP de BCE à 1 465 007 à la fin du T1, soit une hausse de 19,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont été relativement stables, à 38 065 comparativement à 37 741 au T1 de l'exercice précédent. À la fin du T1, BCE comptait un nombre total de 2 837 353 abonnés des services de télé (y compris les 108 107 abonnés au total obtenus par suite de l'acquisition de MTS), comparativement à 2 748 495 au T1 2016.
- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont totalisé 14 989, comparativement à 19 783 au T1 2016. Malgré la croissance plus élevée d'un exercice à l'autre pour ce qui est des activations d'abonnés résidentiels découlant de l'expansion de la zone de couverture de notre service de fibre, le total des ajouts nets d'abonnés d'Internet a diminué en raison de la hausse du taux de désabonnement découlant des offres promotionnelles pour des forfaits de services exceptionnellement accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.
- La clientèle des services Internet haute vitesse de BCE totalisait 3 717 270 abonnés à la fin du T1, en hausse de 9,0 % d'un exercice à l'autre, ce qui comprend également les 229 470 abonnés obtenus par suite de l'acquisition de MTS.

- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 1 707 millions \$, ce qui reflète la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé, l'utilisation accrue et la hausse du PMU ainsi que l'augmentation des produits tirés des solutions d'affaires, reflétant la contribution financière plus élevée de Q9.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont diminué de 8,8 %, pour s'établir à 237 millions \$, en raison de la diminution d'un exercice à l'autre des ventes d'équipements aux grandes entreprises clientes et aux clients de gros.
- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont augmenté de 8,9 %, à 73 421, comparativement à 67 428 au T1 2016, par suite des offres promotionnelles pour des forfaits de services accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution et de l'augmentation constante de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 25,7 %, à 29 853, comparativement à 40 204 au T1 de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre de désactivations de grandes entreprises et de l'amélioration de la performance des petites entreprises.
- La clientèle totale des abonnés des SAR à la fin du T1 2017 était de 6 574 274, une hausse de 0,1 % par rapport au T1 de l'exercice précédent, y compris les 419 816 abonnés obtenus par suite de l'acquisition de MTS. Les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 1,8 %, à 775 millions \$, surtout en raison de l'érosion constante de notre clientèle d'abonnés des SAR ainsi que des remboursements au titre de services annulés ordonnés par le CRTC. Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 12,0 %, à 168 millions \$, en raison des pertes au chapitre des SAR, de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet et des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales aux clients de gros.

Bell Média

Les produits d'exploitation tirés du secteur Média ont augmenté de 1,3 %, pour s'établir à 751 millions \$, en hausse comparativement à 741 millions \$ au T1 de l'exercice précédent. La forte croissance des produits tirés des frais d'abonnement ce trimestre reflète l'expansion à l'échelle nationale du service The Movie Network (TMN), qui a pris effet en mars 2016, les renouvellements de contrats avec plusieurs fournisseurs de services de télé et l'augmentation des produits tirés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout.

Les produits tirés de la publicité ont été touchés par la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl LI ainsi que par la faiblesse persistante des marchés de la publicité à la télé et à la radio. Cette situation a été partiellement compensée par la hausse modeste d'un exercice à l'autre des produits tirés des chaînes de services spécialisés dans les sports et l'information de Bell Média et par la croissance au chapitre de l'affichage extérieur enregistrée par Astral Affichage.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a diminué de 7,6 %, pour se chiffrer à 134 millions \$, comparativement à 145 millions \$ au T1 2016, ce qui résulte de l'augmentation de 3,5 % des coûts d'exploitation découlant de la hausse des coûts associés aux droits de diffusion dans les sports et de l'enrichissement de la programmation de CraveTV, de l'expansion à l'échelle nationale du service TMN et des coûts accrus d'Astral Affichage découlant des acquisitions et de l'exécution des nouveaux contrats. À l'exclusion de l'incidence financière du Super Bowl, le BAIIA ajusté de Bell Média au T1 est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent.

- CTV s'est classée au rang de premier réseau au Canada pour la 13^e saison d'hiver consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs et dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, avec 9 des 20 émissions les plus regardées pour l'ensemble des téléspectateurs et 10 des 20 émissions les plus regardées dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophone, Bell Média a rejoint 81 % des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne. Bell Média a diffusé 9 des 20 émissions de divertissement les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs au T1, et possède 4 des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans : TSN, Discovery, Space et TMN.
- Bell Média a conservé sa position de leader du marché du Québec, les cotes d'écoute de sa télé spécialisée et de sa télé payante s'élevant à 77 % de l'ensemble des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne au T1. Trois des 5 chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires chez les téléspectateurs dans les tranches déterminantes de 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média : RDS, Super Écran et Canal D.
- Le nombre de téléspectateurs aux heures de grande écoute pour TSN affiche une hausse de 13 % par rapport au T1 de l'exercice précédent, du fait de l'élargissement de l'auditoire moyen des Raptors de Toronto, du football de la NCAA, des Internationaux de tennis d'Australie et du NASCAR. En février, TSN et RDS ont conclu une prolongation de plusieurs années des contrats avec NASCAR, ce qui leur permet de conserver les droits de diffusion canadiens exclusifs à l'égard de toutes les courses de la série de la coupe Monster Energy NASCAR ainsi que de toutes les courses de la série NASCAR Xfinity sur l'ensemble des plateformes, y compris l'exclusivité de la couverture canadienne pour la course Daytona 500.
- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant un record de 62 % de l'auditoire des médias numériques, avec 19 millions de visiteurs uniques mensuellement au T1 et avec une moyenne mensuelle de 851 millions de minutes de temps d'utilisation et de 48 millions de vidéos regardées.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada au T1, rejoignant 16,7 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 75 millions d'heures de contenu.
- Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 53 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala annuel Les prix Écrans canadiens. Démontrant une détermination plus ferme en matière de création et de développement de contenu original canadien, Bell Média et ses partenaires ont récolté 35 prix en télé, notamment dans les principales catégories, dont celle de la meilleure émission de nouvelles, de la meilleure série dramatique, de la meilleure série humoristique et de la meilleure émission ou série de télé-réalité ou de compétition, de la meilleure émission ou série de musique et de la meilleure série ou émission-débat. TSN a récolté 4 prix au total, soit plus que tous les autres diffuseurs de sports réunis, y compris le prix de la meilleure direction pour un événement sportif en direct, soit pour la Coupe Grey 2016. Les projets de films soutenus par Bell Média ont récolté 18 prix, dont le prix de la meilleure œuvre cinématographique, celui de la meilleure direction, celui de la meilleure actrice dans un rôle principal et celui du meilleur scénario original.

DIVIDENDE PAR ACTION ORDINAIRE

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,7175 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2017.

PERSPECTIVES POUR 2017

En raison de la conclusion de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, BCE a mis à jour les objectifs de son orientation financière pour 2017 comme suit :

	Orientation au 2 février	Orientation au 26 avril
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 2 %	4 % à 6 %
Croissance du BAIIA ajusté	1,5 % à 2,5 %	4 % à 6 %
Intensité du capital	approx. 17 %	approx. 17 %
BPA ajusté	3,42 \$ à 3,52 \$	3,30 \$ à 3,40 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles	approx. 3 % à 7 %	approx. 5 % à 10 %
Dividende par action ordinaire annualisé	2,87 \$	2,87 \$
Politique de distribution de dividendes ⁽³⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2017 et de la mise à jour de l'orientation financière pour 2017, le mercredi 26 avril, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-223-7781 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 5361883#).

La téléconférence sera archivée sur le site Web de BCE sous : [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2017](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Il n'y a eu aucune incidence sur nos résultats au T1 2017, ni sur les résultats présentés antérieurement en 2016, à la suite de cette modification.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux

indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2017		T1 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	679	0,78	707	0,82
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	65	0,07	31	0,03
Pertes nettes (profits nets) sur placements	14	0,02	(12)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	8	0,01
Bénéfice net ajusté	758	0,87	734	0,85

- (2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T1 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T1 2017	T1 2016
Bénéfice net	725	758
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	84	42
Amortissement des immobilisations corporelles	722	739
Amortissement des immobilisations incorporelles	185	149
Charges financières		
Charge d'intérêts	234	219
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	20
Autres produits	(17)	(23)
Impôt sur le résultat	263	259
BAlIA ajusté	2 214	2 163
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	5 384	5 270
Marge du BAlIA ajusté	41,1 %	41,0 %

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T1 2017	T1 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	1 290
Dépenses d'investissement	(852)	(852)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(43)	(36)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	83	28
Flux de trésorerie disponibles	489	418

- (4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière pour 2017 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2017, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 26 avril 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 26 avril 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence

prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2017, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2017, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,6 % en 2017, ce qui représente une augmentation de 50 points de base par rapport à l'estimation antérieure de 2,1 %;
- une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- le maintien d'une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix dans le secteur du sans-fil;
- la faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien de notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de l'augmentation des tarifs;
- l'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;

- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;
- une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés;
- aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de The Movie Network, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports et l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;

- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2017.

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 320 millions \$ à 340 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,0 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 250 millions \$ à 260 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 70 millions \$ à 80 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 850 millions \$ à 3 900 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,01 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC) d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$ à 450 millions \$, au total;
- des impôts en trésorerie d'environ 650 millions \$ à 700 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes par action privilégiée et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ (25) millions \$ à (150) millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 895 millions;
- un dividende par action ordinaire annuel de 2,87 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 26 avril 2017, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2017, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2017, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives.

Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;

- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2016 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2016 de BCE), daté du 2 mars 2017, ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2017 de BCE, daté du 25 avril 2017, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À PROPOS DE BCE

À titre de plus grande entreprise de communications du Canada, BCE fournit la gamme la plus étendue de services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires à des clients résidentiels et d'affaires dans l'ensemble du pays. Première entreprise canadienne de services multimédias, Bell Média possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par un important financement par Bell des soins communautaires, de la recherche et des initiatives en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca